



29 mars 2019

Le laboratoire d'étalonnage de Madininair accrédité COFRAC selon la norme ISO 17025

Madininair vient d'être accrédité par le COFRAC (COmité FRançais d'Accréditation) selon la norme NF EN ISO 17025 : 2017 pour ses activités d'étalonnages en «matériaux de référence / chimie»

Cette accréditation concerne le laboratoire interrégional d'étalonnage qui depuis 2009, oeuvre pour la traçabilité des mesures de polluants atmosphériques des régions Martinique, Guadeloupe et Guyane en raccordant les instruments des stations de surveillance de la qualité de l'air des trois territoires, à des étalons de référence nationaux.

Cette accréditation constitue une reconnaissance importante des compétences techniques et organisationnelles de Madininair pour les activités d'étalonnages des polluants gazeux : dioxyde de soufre (SO₂), oxydes d'azote (NO₂/NO), monoxyde de carbone (CO) et ozone (O₃). Elle apporte également des garanties sur la qualité des résultats de mesure des stations fixes de surveillance de la qualité de l'air aux Antilles-Guyane.

L'accréditation COFRAC ISO 17025 complète donc la certification ISO 9001 que Madininair a depuis 2012. Avec ces deux attestations, l'observatoire affirme sa volonté d'amélioration continue, et démontre le travail de qualité mené depuis 20 ans par son équipe pour la surveillance de la qualité de l'air en Martinique.

Le COFRAC

Le COFRAC, Comité Français d'Accréditation, est une association chargée de l'accréditation des laboratoires, organismes certificateurs et d'inspection. Le COFRAC, créé en 1994, a été désigné comme unique instance nationale d'accréditation.



CONTACTS PRESSE :

Gaëlle Grataloup,
responsable communication
gaelle.grataloup@madininair.fr
tél. : 0596 60 83 80 ou 0696 83 19 91
fax : 0596 71 32 02

www.madininair.fr